

Atelier 8 : Les rapprochements entre établissements d'enseignement et structures d'accompagnement pour favoriser l'innovation

Christophe Poupart, ACCET-Val d'Oise Technopole, administrateur Rétis.

Action menée en commun : Cyril Rollinde, Scientipôle et François Balembois, Institut d'Optique.

Didier Calcei, ESC Troyes.

Animateur, Armelle Billon, Ministère de l'économie, des finances et de l'emploi

Quelques exemples de coopération

1. **ESC Troyes** :

Une même personne est à la fois directeur de l'Ecole de commerce de Troyes (où l'on dispose d'une chaire en entrepreneuriat) et de la Technopole de l'Aube. Le cours filière « formation à l'entrepreneuriat » est conduit dans les locaux de la Technopole, en lien avec les entreprises qui y sont hébergées.

2. **ACCET Val d'Oise Technopole** (pépinières/Technopole) collabore avec douze établissements d'enseignement supérieur au sein d'un bassin d'emploi, bassin qui est le deuxième pôle d'étudiants d'Ile-de-France.

Une préoccupation forte : sensibiliser et introduire les étudiants dans les TPE et PME, alors que leurs écoles les préparent largement à intégrer de grands groupes.

Dans ce contexte, une grande diversité d'actions sont conduites dans les établissements, inter-établissements et en lien avec la Technopole/pépinière, lieu neutre qui joue le rôle de rassembleur. Un lien encore entre toutes ces structures : le fait que le Conseil Général participe à leur financement et peut ainsi légitimement inciter à ce rapprochement.

3. **L'Institut d'Optique** (Ecole d'ingénieur) et **Scientipôle** (plate-forme d'initiatives locales proposant un prêt d'honneur et de l'accompagnement aux entreprises innovantes) : collaboration entre enseignants, accompagnateurs, chefs d'entreprise. Les chefs d'entreprises disposant de trop peu de temps pour développer leur affaire, se font aider par les étudiants qui sont eux-mêmes accompagnés. Ce qui leur permet une immersion dans l'entreprise. Cette collaboration est aussi inter-établissements (Université Paris Sud, Ecoles doctorales, HEC, Polytechnique...) pour apprendre le multiculturel.

Pour conclure, une coopération tout à fait profitable encouragée par le ministère de l'industrie. Voir à ce sujet le récent rapport RETIS et la politique conduite par le ministère de l'industrie pour faciliter ces rapprochements.

http://www.industrie.gouv.fr/pdf/rapport_becard_2007.pdf

<http://www.minefe.gouv.fr/themes/industrie/index.htm>